Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 21 (1973)

Artikel: Une inscription lapidaire dédiée à la foudre trouvée à Bernex
Autor: Paunier, Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728473

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une inscription lapidaire dédiée à la foudre trouvée à Bernex

par Daniel Paunier

DÉCOUVERTE ET DESCRIPTION

Au mois de mai 1972, un fragment de pierre épigraphique était mis au jour dans le secteur D du chantier archéologique de Bernex, à l'extérieur du mur d'enceinte de l'établissement gallo-romain, à 3 m environ au nord-est de la porte monumentale, au niveau de la couche de destruction.[1] Il s'agit d'une plaque de calcaire jurassique dont seul subsiste l'angle supérieur gauche. Ses dimensions actuelles sont les suivantes: hauteur 14,5 cm; largeur 19,5 cm; épaisseur 2,5 à 4,0 cm. Le texte est partiellement conservé sur deux lignes mais un C, bien que brisé près de son sommet, en annonce indubitablement une troisième. La hauteur des lettres mesure respectivement 4,3 et 3,8 cm. Les lignes de construction parallèles tracées par le graveur sont encore bien visibles. La valeur des interlignes varie entre 1,6 et 1,8 cm. Le champ épigraphique

[1] Pour le plan de l'établissement, voir D. PAUNIER, *L'établissement gallo-romain de Bernex GE*, dans *JbSGU*, t. LVI, 1971, figure 1, p. 141; MARC-R. SAUTER, *Chronique archéologique 1970-1971*, dans *Genava* ns. t. XX, 1972, figure 15, p. 123. La pierre a été découverte fortuitement par M. Ch. Rossi de Bernex au moment de la construction d'un immeuble; elle se trouvait dans une bande de terrain située entre deux tranchées de sondage effectuées lors de la campagne de fouilles de 1970; en raison de l'étendue du site et des délais impartis, il n'avait pas été possible alors de faire des recherches exhaustives sur la surface totale du terrain.

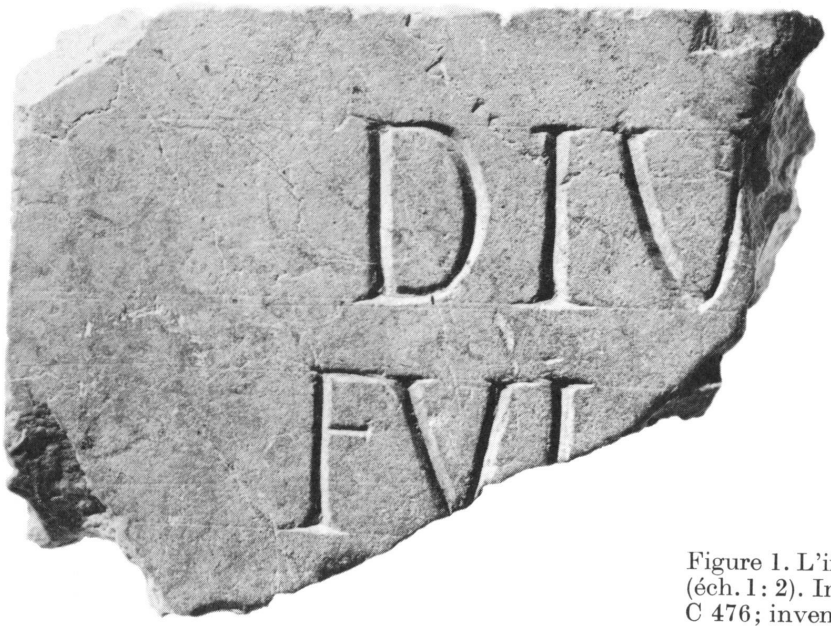

Figure 1. L'inscription (éch. 1: 2). Inventaire des fouilles: C 476; inventaire MAH: 21036.

n'est pas délimité autrement que par les bords mêmes de la plaque. La cassure, en raison de son usure, doit être considérée comme ancienne. Le texte est le suivant:

D I V
F V L
C

Sa restitution peut s'envisager sous deux formes:
Div[om] Ful[gur] c[onditum] ou
Diu[m] Ful[gur] c[onditum].

La restitution graphique que nous avons tentée (figures 3 et 4) montre que la première formule, avec une lettre supplémentaire, ne respecterait pas une ordonnance symétrique de l'inscription; si l'on admet que le graveur a disposé son texte avec soin, on peut considérer comme probable la deuxième solution, même en tenant compte des ligatures éventuelles. Quoi qu'il en soit, le sens de l'inscription reste identique dans les deux cas: « La foudre de Jupiter a été enfouie ».

LE CULTE DE LA FOUDRE

On sait que les Romains ont emprunté aux Etrusques l'interprétation des foudres, considérées comme une manifestation de la puissance divine. Sénèque et Pline, notamment,[2] nous ont décrit avec précision les principaux rites qui lui sont attachés: *observatio, interpretatio, exoratio;* des trois foudres que lance Jupiter, la première est un avertissement, la seconde peut causer des dommages, et la troisième, la plus terrible, voue à une perte certaine les objets qu'elle frappe. L'endroit touché par la foudre devenait sacré et, suivant la tradition grecque, inviolable; on y procédait à l'enterrement de la foudre *(fulmen condere)* en enfouissant dans le sol les traces de son passage: objets consumés, pierres, débris divers. Cette forme d'expiation se faisait *publice,* ainsi qu'en témoigne une inscription trouvée en Italie,[3] ou *privatim,* selon que la foudre était tombée sur un lieu public ou sur le domaine d'un simple particulier.[4] Ce furent d'abord les pontifes,[5] puis les haruspices

[2] SÉNÈQUE: *Questions naturelles,* livre II, 32-50; PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle,* livre II, 137-148.
[3] *CIL* IX, 1047: *Ful(gur) con(ditum) p(ublice).*
[4] J. MARQUARDT, *Le culte chez les Romains,* t. I, Paris, 1889, pp. 312-314.
[5] TITE-LIVE, t. I, 20,7: *nec caelestes modo caerimonias, sed iusta quoque funebria placandosque manes ut idem pontifex edoceret, quaeque prodigia fulminibus aliove quo visu missa susciperentur atque curarentur.*

Figure 2. Représentation graphique de l'inscription (éch. 1 : 2).

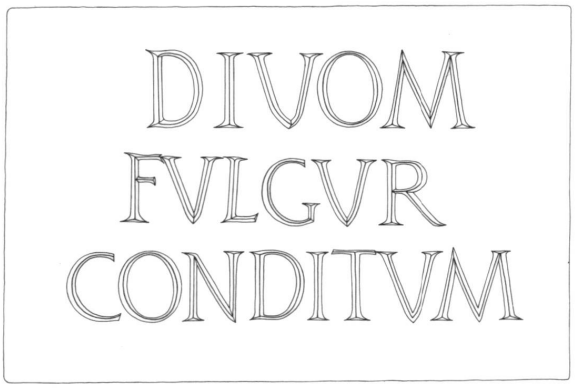

Figure 3. Première restitution: *Divom.*

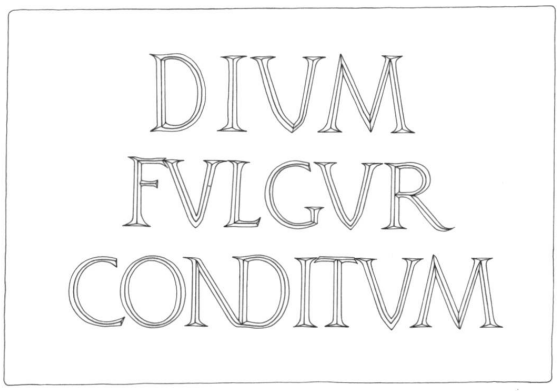

Figure 4. Deuxième restitution: *Dium.*

étrusques [6] qui présidèrent à ces cérémonies. Selon le rite que Numa, dit-on, tenait d'Egérie, la *procuratio fulguritorum* [7] consistait en un sacrifice d'oignons, de cheveux et de poissons, en substitution à des sacrifices humains.[8] Autour du petit tertre formé par l'enfouissement, on élevait souvent quatre murs, formant un véritable tombeau de la foudre, le plus souvent ouvert vers le haut; [9] sa ressemblance avec un puits lui a valu le nom de *puteal*; on l'appelait aussi *bidental* en raison du sacrifice que les haruspices y offraient.[10] Plusieurs de ces monuments ont été retrouvés dans un état de conservation relativement bon, notamment à Rome, près des Thermes de Dioclétien [11] et à Nîmes.[12] La « margelle » du puteal ou un cippe portait généralement l'inscription rituelle. On imaginait encore que la foudre laissait après son passage des objets métalliques ou des objets de pierre *(ceraunia)*; la même origine était attribuée aux silex taillés et aux pierres polies de l'âge néolithique; [13] nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Suivant la définition de Festus, *dium* ou *divom fulgur* désigne la foudre tombée pendant le jour, manifestation de la puissance de

[6] AULU-GELLE, *Nuits attiques*, t. IV, 5,2: *statua Romae in comitio posita Horatii Coclitis, fortissimi viri, de caelo tacta est. Ob id fulgur piaculis luendum aruspices ex Etruria acciti.*

[7] La procuration a pour but de détourner l'effet fâcheux de la foudre.

[8] OVIDE, *Fastes*, t.III, 285-344: conversation entre Jupiter et Numa où Ovide explique les rites d'expiation de la foudre; cf. les vers 339-343: « *caede caput* » *dixit; cui rex* « *Parebimus* » *inquit* « *caedenda est hortis eruta cepa meis* ».
Addidit hic « *hominis* »; « *sumes* » *ait ille* « *capillos* »; *postulat hic animam; cui Numa* « *piscis* » *ait.*
Risit et « *His* » *inquit* « *facito mea tela procures* ».

[9] LUCAIN, *Pharsale*, t. VIII, 863-864: *Tarpeis qui saepe deis sua tura negarunt, inclusum Tusco venerantur caespite fulmen:* souvent, ceux qui refusent leur encens aux dieux du Capitole adorent le tertre étrusque enfermant les débris de la foudre. (Trad. A. BOURGERY, Ed. Belles-Lettres). A propos de l'ouverture du tombeau, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que le portique nord de l'Erechteion d'Athènes, qui abritait un autel de Zeus Hypatos, était en partie à ciel ouvert (ouverture de 0,90 m × 1 m environ); au-dessous, dans une petite crypte, trois trous profonds dans le rocher primitif avaient été causés, pensait-on, par la foudre de Zeus.

[10] APULÉE, *De deo Socratis*, 7: *Tuscorum piacula, fulguratorum bidentalia...*; voir aussi C. PIETRANGELI, *Bidentalia*, dans *Atti della pontificia accademia romana di archeologia*, Rendiconti, t. XXV-XXVI, 1949-1950; 1950-1951; pp. 37-52: le *bidental* était un endroit frappé par la foudre où on devait *condere fulmen.*

[11] J. MARQUARDT, *op. cit.*, p. 314: Rome (*Saggi dell'academia di Cortona*, t. V, p. 161): sarcophage de travertin entouré de quatre murs.

[12] *CIL* XII, 3048: trouvée à la tête d'un côté d'« un petit ouvrage de maçonnerie environ 4 pieds de longueur (sic), de 15 pouces de hauteur et de 15-16 pouces de largeur, construit de petites pierres quarrées et recouvert en voûte avec des dalles de pierre »... On remarque ici, contrairement à l'usage, que le tombeau comprend une couverture.

[13] G. FOUGÈRES, art. *Fulmen*, dans DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1877-1919; C. THULIN, art. Iuppiter, col 1126-1143, dans PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, Stuttgart, 1917; J. TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'empire romain*, t. III, 1920, pp. 366-368; P. SÉBILLOT, *Le Folk-lore (sic) de*

Figure 5. Carte de répartition des inscriptions dédiées à la foudre dans le monde romain occidental.

Jupiter, par opposition à *summanum* ou *Summani fulgur*, celle qui tombait pendant la nuit.[14] Rappelons encore qu'à Rome, le culte de Jupiter Fulgur était célébré aux Champs de Mars le 7 octobre.[15]

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS DÉDIÉES A LA LA FOUDRE

Les inscriptions dédiées à la foudre sont particulièrement bien représentées en Narbonnaise, notamment aux environs de Nîmes. A notre connaissance, celle de Bernex est la dix-septième qui a été trouvée dans cette province, alors que les formules du même type mises au jour en Italie et dans les autres régions du monde

France, t. IV, 1907, pp. 68-69; E. PATTE, *Les pierres de foudre dans le temps et dans l'espace*, dans *Annales de l'université de Poitiers*, 1953, pp. 2-29. Marbode, évêque de Rennes à la fin du XIe siècle, résume ainsi l'opinion commune sur les pierres polies: « Quand l'air s'agite troublé par les vents en furie, quand le tonnerre éclate horrible et que l'éclair en feu foudroie les nuées déchirées, alors cette pierre tombe du haut du Ciel. Son nom grec est celui-même de la foudre, puisque c'est dans les lieux seuls où la foudre est tombée que cette pierre dit-on, se peut rencontrer. De là son nom grec de céraunie, car ce que nous appelons fulmen, les Grecs l'ont nommé Keraunon. Ceux qui la portent chastement ne seront point frappés de la foudre; transportés par un navire sur un fleuve ou sur la mer, ils ne seront pas submergés par la tourmente ou atteints par le feu du ciel. Elle fait gagner les procès, elle fait vaincre dans les batailles, elle procure de doux songes et un agréable sommeil ». Texte cité par A. LAMING, *La découverte du passé. Progrès récents et techniques nouvelles en préhistoire et en archéologie*, Paris, 1952, p. 15.

[14] FESTUS, *De verborum significatu quae supersunt cum Pauli epitome*, publié par W.M. LINDSAY, Hildesheim 1965, p. 254: *provorsum fulgur appellatur, quod ignoratur noctu an interdiu sit factum; itaque Iovi Fulguri et Summano fit, quod diurna Iovis, nocturna Summani fulgura habentur; ibid.*, p. 66: *Dium fulgur appellabat diurnum quod putabant Iovis ut nocturnum Summani;* SAINT AUGUSTIN, *De civitate Dei*, t. IV, 23: *Romani veteres nescio quem Summanum coluerunt magis quam Iovem ad quem fulmina diurna pertinerent, cui nocturna fulmina tribuebant.*

[15] VITRUVE, t. I, 2,5; *CIL* I², 331. Pour l'étude du problème, en plus des références données en notes *supra*, on peut ajouter: G. WISSOWA, *Religion und Kultus der Römer*, Munich, 1912, pp. 121-122 (*Handb. der klass. Altertums-Wissenschaft*, 5,4); A. GRENIER, *Les religions étrusques et romaines*, Paris, 1948, pp. 18-19.

romain s'élèvent à trente.[16] Les cartes de répartition que nous avons établies (figures 5 et 6) montrent avec évidence le groupement de ces inscriptions, sauf deux exceptions, en Italie d'une part, en Narbonnaise d'autre part [17]. Les causes de cette concentration dans notre province sont incertaines; peut-être faut-il l'expliquer une fois encore par les circonstances historiques et le voisinage de l'Italie et de la Méditerranée qui ont permis à Rome de marquer la Narbonnaise d'une empreinte particulièrement forte.

On trouve généralement les formes suivantes: *Fulgur dium*,[18] *Fulgur divom*,[19] *Fulgur divom conditum*,[20] *Fulgur conditum divom*,[21] *Divom fulgur conditum*,[22] *Fulgur conditum*,[23] *Fulgur*

[16] Voir les références *infra*; nous n'avons pas compris dans cet inventaire des inscriptions à la foudre d'un type très différent ou de lecture douteuse: par ex. *CIL* X, 7015; *CIL* XIV, 245; *CIL* XI, 1024.
A Genève, quatre dédicaces intéressant le culte de Jupiter ont été découvertes jusqu'ici: *CIL* XII, 2588 = W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève 1929, p. 36, nº 113 (Genève); *CIL* XII, 2589 = DEONNA, *op. cit.*, p. 34, nº 100 (St Victor); *CIL*, XII 2590 = DEONNA, *op. cit.*, p. 14, nº 6 (Saint-Pierre); *CIL* XII, 2591 = DEONNA, *op. cit.*, p. 15, nº 7 (rive gauche de l'Arve, sous Pinchat).

[17] M. GUY BARRUOL, directeur des Antiquités historiques du Languedoc-Roussillon, prépare une étude de synthèse sur « *Le culte de la Foudre dans l'Antiquité en Gaule Narbonnaise* ». Je lui laisse donc le soin d'une analyse détaillée des découvertes dans cette province.

[18] Rome: *CIL* VI, 205 et 30. 878.

[19] Newcastle: *CIL* VII, 561; Nîmes: *CIL* XII, 3047; Montbazin (près de Montpellier): Espérandieu, *ILG*, 543; *Année épigraphique* 1902, p. 3, nº 3; *Bull. Soc. nat. antiq. de France*, 1901, pp. 206-207.

[20] Nîmes: *CIL* XII, 3048.

[21] Nîmes, *CIL* XII, 3049.

[22] Ivrea, *CIL* V, 6778.

[23] Rome: *CIL* VI, 30.877; Puteoli: *CIL* X, 1603; Taormina: *CIL* X, 6990; Lyon, *CIL* XIII, 1785;

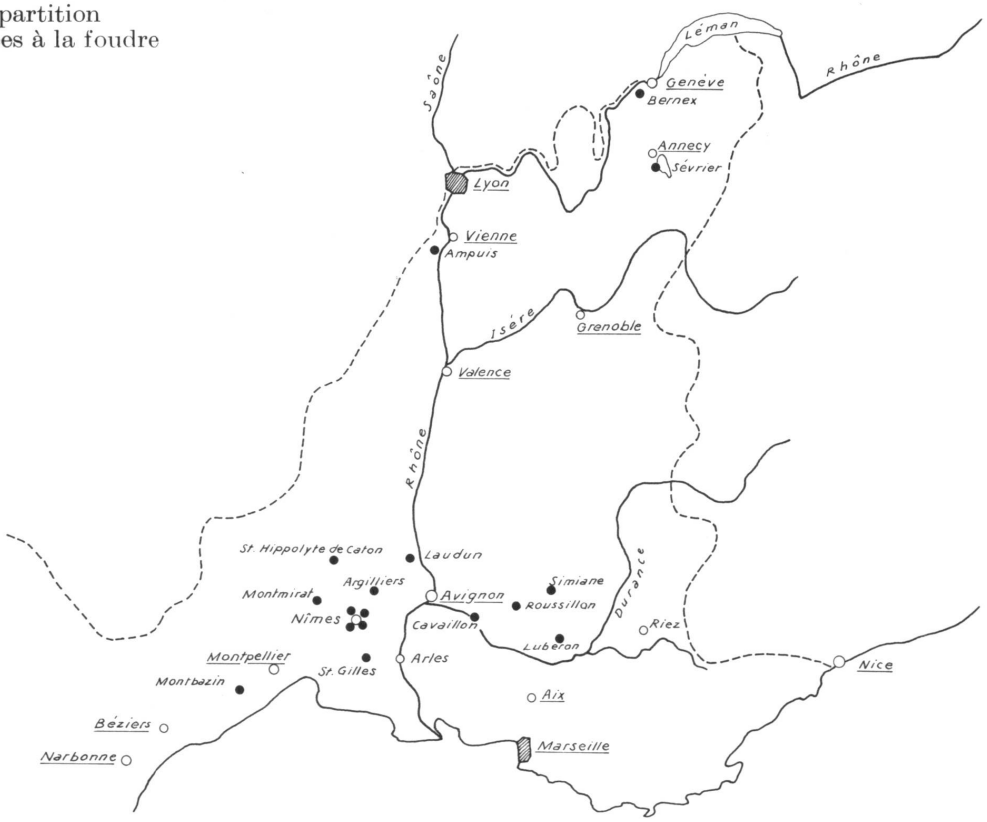

Figure 6. Carte de répartition des inscriptions dédiées à la foudre en Narbonnaise.

conditum publice,[24] *Fulgur Summani* (foudre tombée de nuit),[25] *Fulgur summanium conditum*,[26] *Iovium fulgur*,[27], *Iuppiter fulgur fulmen*.[28] Notre texte doit être rapproché de la série, modeste jusqu'ici il est vrai, des formules *Divom fulgur conditum* trouvées en deux exemplaires à Ivrea (Italie), sur la route d'Aoste et des cols du Petit et du Grand-Saint-Bernard. Nous donnons en p. 294 un tableau récapitulatif des inscriptions dédiées à la foudre.[29]

UNE HACHE NÉOLITHIQUE EN RAPPORT AVEC NOTRE INSCRIPTION

La découverte de notre inscription donne tout son sens à la mise au jour, lors des fouilles entreprises en 1970, d'une hache néolithique en pierre polie recueillie à quelques mètres de l'endroit où gisait notre texte épigraphique.[30] D'après ce que nous savons des coutumes religieuses rappelées plus haut, il ne fait guère de doute qu'il faille

Cavaillon: *CIL* XII, 1047; Mont Saint-Jean (Gard): *CIL* XII, 2769; Saint-Hippolyte-de-Caton (Gard): *CIL* XII, 2888; Argilliers (près de Nîmes): *CIL* XII, 2970; Montmirat: *CIL* XII, 3023; Saint-Gilles: *CIL* XII, 4100; Roussillon: *Rhodania*, 1952, pp. 27-28 et *Gallia*, t. XVI, 1958, p. 497; dans *Gallia*, t. VIII, 1950, p. 138, cette inscription est citée sous le lieu « Gargas », ce qui constitue manifestement une erreur; Simiane: *Gallia*, t. XXII, 1964, p. 557; Lubéron: *Gallia*, t. XXII, 1964, p. 557; Nîmes: *Gallia*, t. XXII, 1964, p. 503.

[24] Entre Conza et Mirabella, près de Bénévent (Samnium): *CIL* IX, 1047.

[25] Rome: *CIL* VI, 30.879.

[26] Rome: *CIL* VI, 206.

[27] Sévrier (Haute-Savoie): *Gallia*, t. XIV, 1956, pp. 261-262.

[28] Ampuis (près de Vienne): *CIL* XII, 1807.

[29] Voir cartes, figures 5 et 6; abréviations du tableau: AE = Année épigraphique; ILG = E. ESPERANDIEU, *Inscriptions latines de Gaule*, Paris, 1929.

[30] Cette hache a été publiée par MARC-R. SAUTER, dans *Genava*, ns. t. XX, 1972, pp. 119-120. Nou en donnons une photographie à la figure 7.

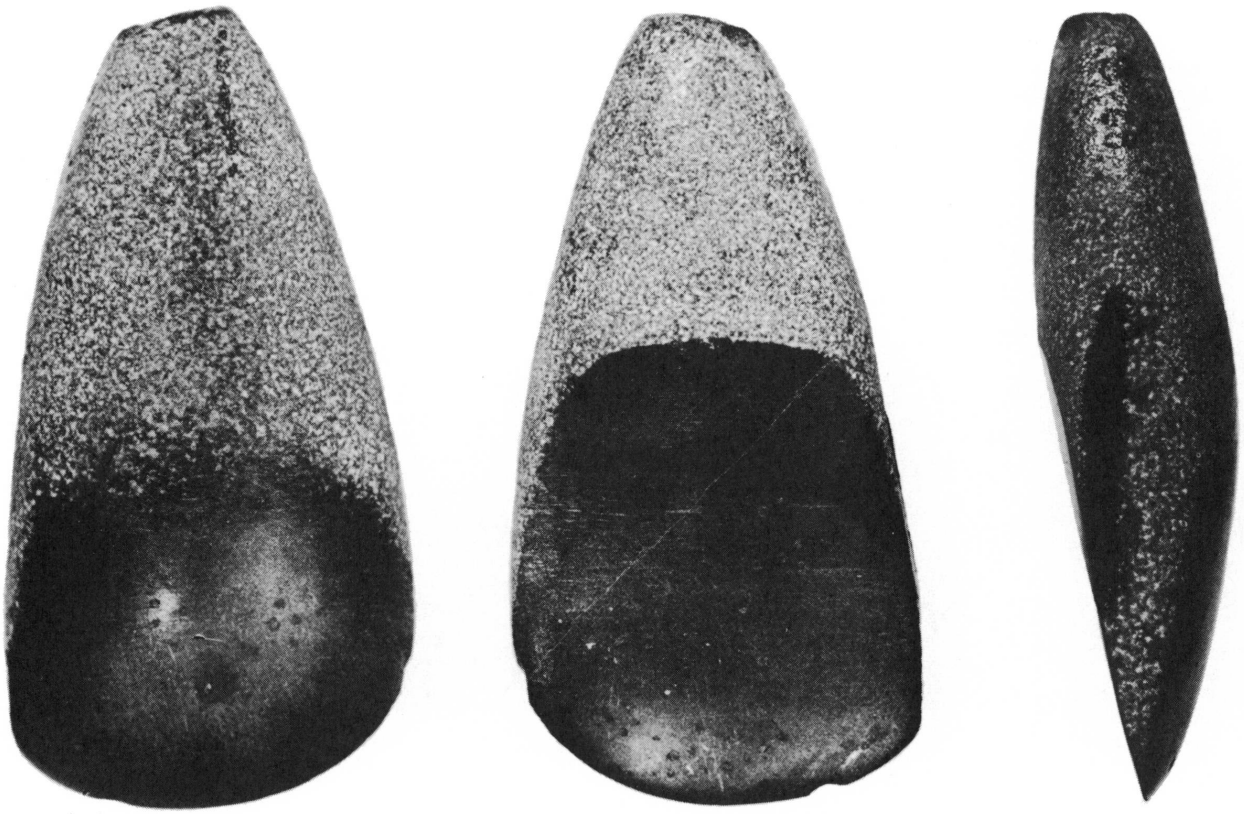

Figure 7. La hache néolithique. Dimensions: long. max. 11,1 cm; larg. max. 5,8 cm; épais. max. 2,7 cm; poids 268 g.

mettre ces deux témoins archéologiques en étroite relation; la « pierre de foudre » aura été ensevelie à l'intérieur du puteal sur lequel devait être fixée l'inscription; au moment de l'abandon de l'établissement, dans les premières années du ve siècle, le tertre sacré qui s'élevait à l'extérieur de l'enceinte, à quelques mètres de la porte monumentale, n'échappa pas davantage à la destruction que les bâtiments du domaine, et ses débris furent dispersés jusqu'à la venue des archéologues du xxe siècle...

Plusieurs interprétations peuvent expliquer la présence de ce tertre ou de cette inscription à l'entrée de l'établissement rural de Bernex:

- chute réelle de la foudre en cet endroit, où une hache de pierre polie fut enterrée comme trace matérielle de la manifestation de Jupiter;
- simple découverte par les Gallo-Romains d'une hache néolithique qui consacra ce lieu comme « *fulguritum* »;
- intention apotropaïque, enfin, l'enfouissement d'une hache de pierre devant prémunir l'établissement des effets de la foudre.[31]

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les haches de pierre de l'époque néolithique ont joué un rôle dans les croyances populaires jusqu'à l'époque contemporaine. Dans son ouvrage sur le folklore de France,[32] P. Sébillot énumère un grand nombre de pratiques: dépôt ou enfouissement des haches dans les fondations des maisons, dans les champs, sous des foyers, dans des greniers, dans des meubles; usage comme amulette contre la foudre, contre les influences malfaisantes, pour favoriser les couvées, guérir certaines maladies, donner de l'appétit aux chevaux... La coutume d'enfouir dans les fondations des constructions neuves des objets de pierre et le plus souvent des haches était respectée il n'y a pas si longtemps encore dans la région d'Aoste (Isère).[33]

DATATION

Pour la datation de notre inscription, il est difficile d'avancer une hypothèse solide en se fondant sur le caractère des lettres: dans bien des cas, la perfection d'exécution devait dépendre essentiellement du graveur; notre texte est loin de présenter la régularité et les belles proportions des inscriptions de haute époque: les lettres s'inscrivent dans des rectangles irréguliers, les deux lignes horizontales du F sont inégales et la barre inférieure se trouve dans la partie supérieure de la haste verticale; l'espacement des caractères n'a pas une valeur constante et le léger arrondi du premier des deux V peut être mis au compte d'un caprice ou d'une maladresse du graveur. Le seul repère possible, si l'on admet une corrélation entre le mur d'enceinte et notre inscription, serait la deuxième moitié du IIe siècle; cette période pourrait constituer alors un *terminus post quem*.[34]

[31] La présence de haches en pierre polie de l'âge néolithique a souvent été signalée dans des constructions romaines: à Alésia, dans le sanctuaire d'Apollon Moritasgus: E. ESPÉRANDIEU, dans *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1910, p. 277; 1912, p. 59; 1914, p. 182; à Alésia encore, dans un édifice à double colonnade identifié comme les thermes de la ville par J. TOUTAIN: *Gallia*, t. I, 1943, pp. 147-148; dans des *fana*: L. DE VESLY, *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, 1900, p. 12, 18, 21, 28, 49, 85, 102, 107; à Vienne (Isère), dans une « cachette romaine »: dans *Bull. des Antiquaires de France*, 1925, pp. 128-133; à Saint-Bertrand-de-Comminges, sur un seuil de maison romaine: dans *Bull. Antiq.*, *loc. cit.*; dans des sépultures romaines à Luneray (Seine-Inférieure), à Bray (Oise), à Beaugency (Loiret); dans des *villae* à Bapteste (Lot-et-Garonne), à Touratte (Cher), à Carnac (Morbihan): dans *Bull. antiq.*, *loc. cit.* Ces haches sont généralement considérée par les auteurs comme des ex-votos ou des talismans contre la foudre. Sur cette question, on pourra encore consulter F. A. SCHAEFFER, *Sur l'utilisation rituelle de Silex et de Haches néolithiques*, dans *Revue des musées et collections archéologiques*, t. XIV, 1928, 3e année, n° 2, pp. 45-49; J. BELLUCI, *Quelques observations sur les pointes de foudre*, dans L'*Anthropologie*, 1909, pp. 31-34; G. GOURY, *L'homme des cités lacustres*, Paris, 1932, pp. 11-12.

[32] P. SÉBILLOT, *op. cit.*, t. IV, pp. 66-76.

[33] J. ROUGIER, *Aoste (Isère), vicus et pagus gallo-romains, Recherches d'histoire et de topographie historique*, Thèse de l'Ecole des hautes études, Sorbonne, 6e section, 1972, pp. 24-25. La question de savoir si ces haches sont des copies a été discutée; F. A. SCHAEFFER, *op. cit.*, p. 49, pense avec raison qu'elles sont d'authentiques pièces néolithiques: leur vertu talismanique devait provenir de leur origine et de leur destination mystérieuses; une pièce fraîchement polie n'aurait sans doute pas produit un effet semblable sur l'imagination superstitieuse de l'homme.

[34] D. PAUNIER, *L'établissement gallo-romain de Bernex GE*, dans *JbSGU*, t. LVI, 1971, pp. 139-163.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS GROUPÉES SELON LA PROVENANCE[29]

	Province, département ou canton	Localité	*CIL*	Autres références
Italie	Campanie	Conza	IX, 1047	
		Pompéi		*AE*, 1946, 176
		Puteoli	X, 1603	
	Latium	Ostie		*AE*, 1946, 188 = *AE*, 1947, 13
		Rome	VI, 205	
			VI, 206	
			VI, 30.877	
			VI, 30.878	
			VI, 30.879	
				AE, 1948, 83
				AE, 1953, 23
	Piémont	Ivrea	V, 6778	(deux inscriptions)
	Sicile	Taormina	X, 6990	
Total pour l'Italie: 14 inscriptions (inventaire partiel, voir note 38)				
Narbonnaise	Basses-Alpes	Simiane		*Gallia*, 22, 1964, 557
	Gard	Argilliers	XII, 2970	
		Montmirat	XII, 3023	
		Nîmes	XII, 3047	
			XII, 3048	
			XII, 3049	
				Gallia, 22, 1964, 503
		St Gilles	XII, 4100	
		St Hippolyte-de-Caton	XII, 2888	
	Genève (CH)	Bernex		
	Hérault	Montbazin		*ILG*, 543 = AE, 1902, 9
	Isère	Ampuis	XII, 1807	
	Hte-Savoie	Sévrier		*Gallia*, 14, 1956, 261
	Vaucluse	Cavaillon	XII, 1047	
		Laudun	XII, 2769	
		Lubéron		*Gallia*, 22, 1964, 557
		Roussillon		*Gallia* 8, 1950, 138 = *Rhodania*, 1952, 27 = *Gallia*, 16, 1958, 497.
Total pour la Narbonnaise: 17 inscriptions (inventaire complet)				
Tres Galliae	Rhône	Lyon	XIII, 1785	
Britannia	Northumberland	Newcastle	VII, 561	
Total général: 33 inscriptions				

CONCLUSION

L'inscription de Bernex vient compléter utilement les maigres témoignages archéologiques concernant la vie religieuse de nos campagnes à l'époque romaine.[35] Elle atteste qu'un rite purement romain avait été adopté par les indigènes d'alors qui, comme tous les Celtes, étaient particulièrement impressionnés par les effets de l'éclair et de la foudre; à côté de Taranis, dieu gaulois du tonnerre, Jupiter a rapidement conquis une place de choix et il est vraisemblable que peu à peu le dieu celtique et le dieu capitolin ont dû se confondre. C'est le Jupiter gaulois qui régnait sur les grands cols des Alpes occidentales: Petit et Grand-Saint-Bernard (*Mons Minoris Iovis* et *Mons Iovis*), col de la Roue, entre Modane et Bardonèche; on a remarqué aussi que les colonnes du dieu à l'Anguipède avaient été érigées en particulier en des points où la foudre tombe fréquemment.[36] Il n'est pas étonnant d'ailleurs que les campagnes, soumises plus que les villes aux caprices célestes, aient particulièrement bien assimilé les rites attachés au culte du maître du ciel: à côté des formules rituelles dont cette brève étude fait l'objet, nous citerons encore pour mémoire les autels des sommets consacrés à Jupiter, ex-voto offerts par les bergers des Pyrénées pour obtenir une protection de leurs troupeaux contre la foudre.[37]

Ainsi la découverte de Bernex, tout en s'inscrivant dans un contexte qui dépasse le cadre purement local, nous apporte un élément d'appréciation modeste, certes, mais non négligeable, pour mieux connaître le degré et le caractère de la romanisation de la région de Genève. [38]

[35] Il n'a été trouvé jusqu'ici à l'extérieur de l'agglomération urbaine que des autels à Pan (Versoix), à Jupiter (Carouge), à Mercure (Bonvard, commune de Vandœuvres), ainsi qu'un buste en bronze du dieu lunaire Men (Landecy, commune de Bardonnex), et des statuettes en bronze des dieux Mars (Bonvard) et Hermès (Bonvard).
Références: PAN: E. DUNANT, *Catalogue des séries gallo-romaines du musée épigraphique cantonal*, Genève, 1909, p. 198, nº 55; E. ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, 1907-1938, t. IX, p. 143, nº 6799; W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, p. 40, nº 134 (Cet ouvrage groupe en un volume les articles: W. DEONNA, *Les collections lapidaires au Musée d'Art et d'Histoire*, dans *Genava*, t. IV, 1926, pp. 218-322; t. V, 1927, pp. 107-234; t. VI, 1928, pp. 118-248; t. VII, 1929, pp. 259-323). JUPITER: *CIL* XII, 2591; DUNANT, *op. cit.*, p. 35, nº 6; DEONNA, *op. cit.*, p. 15, nº 7; L. BLONDEL, *Carouge, villa romaine et burgonde*, dans *Genava*, t. XVIII, 1940, p. 62. MERCURE: *CIL* XII, 2595; DUNANT, *op. cit.*, p. 37, nº 8; DEONNA, *op. cit.*, p. 16, nº 13. MEN: R. MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922, p. 174, nº 199; W. DEONNA, *Catalogue des bronzes figurés antiques du Musée d'Art et d'Histoire*, Genève, 1915-1916 (tiré à part de *Indicateur d'antiquités suisses*, t. XVII, 1915, p. 192, 286; t. XVIII, 1916, p. 31, 102), nº 48, p. 23. MARS: W. DEONNA, ibid., nº 5, p. 10. HERMES; W. DEONNA, ibid., nº 31, p. 18.

[36] D. VAN BERCHEM, *Le culte de Jupiter en Suisse à l'époque gallo-romaine, dans Revue historique vaudoise*, 1944, p. 11; J. LE GALL, *Jupiter et les Grands cols des Alpes occidentales*, dans *Actes du Colloque international sur les cols des Alpes*, Bourg-en-Bresse, 1969, pp. 171-175; J. LE GALL, *A propos du cavalier à l'Anguipède*, dans *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. XXIV, 1954-58, p. 24; P.-M. DUVAL, *Les dieux de la Gaule*, Paris, 1957, notamment Taranis et Jupiter, pp. 72-76.

[37] G. FOUET, A. SOUTOU, *Une cime pyrénéenne consacrée à Jupiter: Le Mont-Sacon (Hautes-Pyrénées)*, dans *Gallia*, t. XXI, 1963, pp. 275-294; E. THEVENOT, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, 1968, pp. 26-28.

[38] Au moment où je recevais les premières épreuves de cet article, le professeur D. Van Berchem avait l'obligeance de me signaler une inscription dédiée à la foudre trouvée à Luni (Ligurie) et mentionnée dans une petite notice illustrée consacrée au musée de cette ville. Je dois à l'amabilité du professeur A. Frova, soprintendente alle antichita della Liguria, quelques renseignements complémentaires. Il s'agit d'une inscription *Fulgur/conditum* gravée sur une plaque de marbre trouvée en 1959 au cours des travaux pour la construction du musée; elle reposait entre une piscine et un temple dans une fosse rectangulaire de 2,50 × 2,0 m où furent mis au jour quelques fragments de terre cuite provenant du temple voisin, une plaque de bronze aux bords profilés contre laquelle était soudé une sorte de petit autel creux; en enfouissant ces objets frappés par la foudre, on avait procédé à l'enterrement de la foudre elle-même. Cette inscription sera publiée dans un prochain ouvrage consacré aux fouilles de Luni; jusqu'ici, en plus de la notice mentionnée, elle est brièvement signalée dans un article de H. BLANK, Archäologische Funde und Grabungen in Norditalien, 1959-1967, pp. 551-556, Luni, in *Archäologischer Anzeiger*, 1968. Notre tableau des inscriptions ne comprend, pour l'Italie, que les exemplaires cités; pour un inventaire plus complet, on se reportera à P. MINGAZZINI, *Fulgur conditum e bidental*, dans *Gli archeologi italiani in onore di Amadeo Maiuri*, Cava dei Tirreni, 1965, pp. 318-335.